Monsieur

Les Médecins et Chirurgiens que vous avez nommés suivant l'ordre du Roi, pour examiner le remede antivenerien de M. Mittié, se croyent suffisament instruits pour prononcer sur l'objet de leur mission et vous présentent en conséquence le précis des procès verbaux qui constatent leur examen, ainsi que le jugement unanime qui en est le resultat.

Le Dimanche 21 mars 1784, les Officiers de santé soussignés se rendirent d'après votre invitation au dépôt de mendicité de St. Denis pour constater la maladie vénérienne des sujets soumis à l'experience et pour conferer avec M. Mittié sur la marche de son traitement.

On leur présenta d'abord 11 malades, 7 femmes et 4 hommes dont ils spécifirent la maladie en les examinant les uns après les autres comme le porte le 1er procès verbal. Ensuite M. Mittié requis de déposer le remede dont il allait faire usage, ou de le faire préparer à la pharmacie du dépôt, a déclaré qu'il n'étoit point possesseur d'un remede particulier, mais qu'il avait une *méthode* particuliere d'administrer differens remedes tirés des végetaux, dont il se reservait la préparation et l'administration, disant qu'il ne se proposoit dans ce premier cours d'expériences que de faire voir les effets de sa *méthode* à différentes époques du traitement et ajoutant que les malades ne seroient assujetis à aucun régime particulier, ne seroient point distraits de leurs travaux ordinaires, et n'essuyeroient aucun accident quelconque, dépendant de la méthode de les traiter.

Le Dimanche 4 avril, les Commissaires réunis pour la seconde fois à St. Denys, observerent 1ment ~~que~~ ce qui étoit relatif à l'administrat.on et aux effets généraux du traitement de M. Mittié et secondement les

ARC 38 n° 22

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

propriétés particulières ou l'influence dudit traitement sur les Symptômes vénériens.

Pour le 1.er Article, ils apprirent que le remede inconnu et variable dans lequel M. Mittiés faisait consister son traitement, avait été administré à chaque malade à la dose d'une, deux, trois, et quelquefois 4 ou 5 cuillerées par Jour; que l'effet général et constant de ce médicament avoit été de produire sur presque tous les malades des Selles plus ou moins copieuses, Le Jour et la nuit, accompagnées quelquefois de colliques; que les malades avoient été en même tems soumis à l'usage d'une tisanne composée de plusieurs plantes tantot unies, tantôt séparées comme La guimauve, La Linaire, L'ache, Le Scordium, et que la même liqueur qui servoit de boisson aux malades, leur avait servi à faire des ablutions fréquentes.

Quant à l'effet de ce traitement, sur la maladie vénérienne, Les Symptômes parurent en général les mêmes chés les 7 femmes, mais parmi les 4 hommes deux se trouvoient déja mieux et un autre soulagé.

La visite finie M. Colombier dit qu'il avait analysé Le remede de M. Mittié, et laissa copie de son analyse; M. Mittié convint qu'il y avait du Senné et M.rs Nimin et Doublet prirent chacun une demie bouteille de la nouvelle dose apportée par M. Mittié, pour L'analyser de leur côté.

Le dimanche 18 avril, les Commissaires ont trouvé les mêmes remarques à faire sur les effets généraux et sur l'administration du remede de M. Mittié. toujours des évacuations fatigantes chés la plus part des malades, des ablutions très fréquentes, non seulement avec la tisanne composée comme ci dessus, mais avec d'autres liqueurs telles que l'eau végéto-minérale; une nouvelle décoction inconnue apportée par M. Mittié et quelquefois même une solution de Sublimé. De plus, la section des Condylômes et des Poireaux et la cauterisation très répétée de tous les Symptômes extérieurs avec la pierre infernale, l'esprit de nitre fumant et les injections avec la solution d'antimoine -

et de Zinc.

Les Symptômes vénériens étoient cependant toujours les mêmes chés les 7 femmes, à l'exception de ceux qu'on avait enlevé par les ciseaux ou par le caustique, mais à la place des quels on voyait renaître chés plusieurs de nouveaux accidens; les quatre hommes au contraire paroissoient encore en meilleur etat qu'à la précédente visite.

La visite finie, MM Minnin et Doublet ont remis leurs analyses conformes dans toutes les parties essentielles à celle de Mr Colombier. Dans le même moment M Mittié pria d'insérer dans le procès verbal que tous les malades seroient gueris dans 15 Jours.

Le Dimanche 2 may, nonobstant la parole donnée par M. Mittié à la visite précédente, Le Journal de l'hopital et la visite des Commissaires ne découvrent presque rien de nouveau dans l'état des malades; même administration du remede, mêmes auxiliaires, mêmes effets: on trouve seulement que les cautérisations et les Lotions astringentes ont été plus multipliées. au reste les femmes étoient dans le même etat qu'à la visite précédente, et les Symptomes avoient disparu chés deux des hommes qui avoient déja éprouvé du mieux.

A La fin de la visite MM Minnin, Colombier, Doublet Desfouart déposerent de nouvelles analyses du remede de M Mittié.

Le Dimanche 23 may, deux mois après le commencement du traitement, et trois semaines après le terme prescrit par M Mittié pour la guerison complette de tous les malades, nouvelle visite qui ne réalise pas les promesses de l'auteur de l'expérience. Les femmes examinées attentivement, et à plusieurs reprises paroissent toujours également infectées du virus vénérien, quoique tourmentées sans relache par le remede, par des ablutions multipliées et diverses, par des sections des Cautérisations fréquentes et des pansemens faits, tantôt avec des emplâtres astringens, tantôt avec des unguents mondificatifs

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

et rougeante. En effet, sur 7 femmes il n'y en avait qu'une seule dont l'état pû être regardé comme douteux, les 6 autres avoient à cette derniere visite ou la continuité des mêmes accidens, ou des symptômes nouveaux survenus depuis peu; comme chancres et bubons. Parmi les hommes à la verité, on peut en citer trois dont les symptômes sont disparus, mais nous observons que ces hommes étoient bien moins gravement affectés que les femmes et que nous ne pouvons pas nous empêcher de regarder la guérison comme equivoque.

D'après ce précis qui se trouve présenté d'une maniere plus exacte dans le tableau ci-joint, les Commissaires déduisent les propositions suivantes.

1°. Le remede de M. Mittié, consistant dans une décoction rapprochée, qu'il donne par cuillerée, paroit être un remede purement végétal, mais les Commissaires ne peuvent le certiffier, parcequ'ils ne l'ont pas vû préparer, parce qu'ils n'ont pû analyser qu'une très pétite quantité des bouteilles apportées par M. Mittié, et que quand ils les auroient toutes analysées, ils n'ignorent pas qu'l'analyse ne peut découvrir quelques grains d'un sel métallique dissous dans une pinte de liqueur syrupeuse.

2°. L'analyse que les Commissaires ont faite chacun séparement et les effets constament purgatifs du remede, leur a prouvé invinciblement, que la liqueur donnée par cuillerée aux malades, est un composé de substances drastiques, aromatiques et astringentes, masquées par un corps sucré, mélange que M. Mittié à varié dans ce traitement et dans lequel il fait consister sa metode.

3°. Cette maniere de traiter les maladies vénériennes n'est pas nouvelle: tous les medecins savent que les sudorifiques et les acres unis aux purgatifs guerissent la maladie vénérienne dans certaines circonstances; mais nous sommes obligés d'observer que cette maniere de traiter les maladies vénériennes, a eu beaucoup moins de succès entre les mains de M. Mittié, qu'en celles de plusieurs autres personnes, et particulierement de quelques unes

qui se sont déja proposés au gouvernement, pour guérir les maladies vénériennes par le moyen des végétaux.

4°. Le traitement de M. Mittié n'est pas sûr, puisque sur 11 malades traités pendant 2 mois, à peine a-t-il pû parvenir à en pallier 4, tandis que les 7 autres sont toujours infectés.

5°. Le traitement de M. Mittié n'est pas simple, car outre les auxiliaires ordinaires tels que bains et purgatifs; il multiplie les instrumens accessoires à un point inconnu jusqu'à ce moment-ci dans le traitement des maladies vénériennes.

6°. Le traitement de M. Mittié n'est pas doux, car son remede tourmente à l'interieur des malades, tandis qu'il exige au dehors l'application répétée des caustiques. Quelle différence du traitement mercuriel par extinction, qui guérit d'une maniere insensible, presque toujours sans ciseaux, et toujours sans caustiques!

7°. Le traitement de M. Mittié n'est ni économique ni commode, les Lotions, les caustiques, les repercussifs, les mondificatifs, les rougeants, tour à tour appliqués sur les symptômes prennent le tems des malades, tandis que les évacuations les fatiguent. Au prix du tems, on doit ajouter celui de tous les médicamens auxiliaires, celuy du médicament principal et la nécessité d'améliorer le régime des malades.

8°. Le traitement de M. Mittié n'est ni fixé dans l'esprit de son auteur, ni confirmé par des expériences dont il soit sûr lui même; car il a transgressé la promesse qu'il a faite dans le 1er Procès verbal relativement aux autres préparations et au régime; car il a fait écrire le 18 avril que tous les malades seroient guéris le 2 May tandis qu'ils etoient bien éloignés de l'être le 24.

Les Commissaires sont donc autorisés à conclure que M. Mittié

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

n'a point de méthode, que son traitement qui n'est pas neuf est incertain, infidel et illusoire surtout quand il promet une guérison plus sure, plus commode et moins couteuse que les méthodes connues et confirmées par l'expérience, avouées des bons médecins de tous les pays?

Fait d'après le Journal et les procès verbaux dont nous joignons ici l'extrait à Paris le 29 Mai 1784. et ont signé M. M. Colombier, Dufouart, Louis, Nivinin et Doublet.

Tableau Nominatif des malades soumis au traitement de M. Mittié.

Extrait des Procès Verbaux de visitte des Commissaires et du Journal tenu au dépôt de St. Denis par les Offrs. de Santé du dit dépôt.

Premier Procès Verbal.

N.° 1. Anne Leonard agée de 26 ans

ulcération chancreuse excroissances au méat urinaire.

Journal

Elle a pris 171 cuillerées, a été souvent et parfois vivement purgée, a bu la tisanne de guimauve, une autre composée d'ache, de Linaire, de scordium a été lavée et injectée avec des tisannes et d'autres Liqueurs telles que des infusions vulneraires animées d'un peu d'eau de vie, l'eau végéto-minerale fréquemment, La solution de sublimé une fois, et une liqueur inconnue donnée par M. Mittié.

Elle a été touchée 4 fois avec la pierre infernale; enfin elle a été pansée avec l'onguent de nicotiane oegiptiac pendant 15 Jours &c.

Procés verbaux subséquents.

au 2.e Les Symptômes subsistent, au 3.e Id. au 4.e à peu près de même, au 5.e un peu de diminution.

N.° 2 Marguerite Le Sage agée de 26 ans

P.er Procès Verbal

Chancre étendu à la partie supérieure gauche du Vagin; condylome à l'anus entre deux sacs haemorroideaux.

Journal

Elle a pris 85 cuillerées, mêmes évacuations mêmes boissons et mêmes Lotions que la précédente à peu près.

Coupée 1 fois, touchée 7 fois avec la pierre infernale; Les chancres saupoudrés 1 fois avec la céruse; pansements injections idem.

Procès verbaux subsequents.

au 2.e Les symptômes subsistent, au 3.e Idem, à l'exception du Condylome qui a été coupé, au 4 Id. au 5.e Il est survenu deux bubons, l'un s'est ouvert et cicatrisé, l'autre est resté dur.

1.er Procès Verbal.

N.° 3. Jeanne Thomassin 19 ans chancre à l'entrée du Vagin avec végétation crêtes et poireaux à la marge de l'anus.

Journal

Elle a pris 178 cuillerées évacuée comme les autres; quelquefois avec colique, même boisson, mêmes ablutions, mêmes injections qu'à la précédente. coupée 2 fois, cauterisée 4 fois dont 2 avec l'esp. de nitre fumant et 2 avec la pierre infernale, Les Rhagades saupoudrées avec la ceruse; pansée avec la nicotiane L'album Rhasis &c.

Procès verbaux subséquents.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

au 2e Chancres plus vifs, au 3e on ne voit que des escarres le condylome coupé repousse; au 4e les chancres subsistent, au 5e ils occupent encore la moitié du vagin.

1er Procès verbal.

No. 4. Marie anne dozé 20 ans

Poireaux et ulcerations annulairement à l'entrée du vagin, et de très petits en nombre à la marge de l'anus

Elle a pris 252 cuillerées, a éprouvé des evacuations fatigantes surtout vers la fin, mêmes boissons, mêmes ablutions que la précédente; coupée 1 fois, cauterisée 5 fois avec l'esprit de nitre et autant avec la pierre infernale pansement injection comme la précédente.

Procès verbaux subséquents.

Au 2e Les symptômes persistent; au 3e Les poireaux s'étendent sur les grandes levres; au 4e les playes ne sont pas cicatrisées... au 5e La cicatrice est parfaite mais les levres et l'entrée du vagin sont encore garnies de petits poireaux en grand nombre.

1er Procès verbal.

No. 5. Elisab. Fouchau 27 ans.

chancre à la fourchette, crête à l'anus.

Journal

Elle a pris 125 cuillerées, constamment purgée, mêmes boissons, mêmes ablutions, mêmes injections coupée 1 fois.

Procès verbaux subséquents.

Au 2e Les chancres sont diminués, les crêtes subsistent; au 3e l'ulcération est en bon etat.. au 4e symptôme disparus 5e Id.

1er Procès verbal.

No. 6 angelique Cauvet

36 ans

Le bord des grandes levres en pustules calleuses; la circonférance du vagin ulcéré, pustules rhagades ulcerées en nombre à l'anus.

Journal

Elle a pris 297 cuillerées, purgée, mais moins que la précédente, même boisson, ablutions, injections, pansemens Id. pansements Idem.

Procès verbaux subséquents.

Au 2e les symptômes subsistent, au 3e Id; au 4e les grandes levres beaucoup mieux, mais il y a plusieurs végétations au méat urinaire.... au 5e à la place de la végétation il y a un chancre, Les pustules des grandes levres sont eteintes et non ~~affectées~~ effacées, ulceration à l'anus.

No. 7. Marguerite Giles.

Un ulcere chancreux au vagin et un autre calleux à l'entrée de l'anus, corps cacochime d'ailleurs.

Journal

Elle a pris 138 cuillerées, non purgée d'abord, mais fort evacuée sur la fin quand elle a pris une plus forte dose, mêmes boissons, mêmes ablutions, mêmes injections, mêmes pansemens; coupée 1 fois, cauterisée 3 fois.

Procès verbaux subséquents,

Au 2e Les symptomes persistent, au 3e amélioraon apparente; au 4e il pousse une végétation, au 5e il existe des points chancreux; La santé générale est bonne.

Hommes.

No. Pierre Benoit, agé de 27 ans - Poireaux

à la partie supérieure et interne du prépuce, evacuation fortes; boissons, ablutions comme les femmes; coupé 1 fois cauterisé 1 fois.

Procès verbaux subséquents

Au 2e Poireaux amortis; au 3e plusieurs poireaux tombés deux mêmes les autres cicatrisés au 4e les symptômes sont disparus.

N.° 2 antoine Le Prat, agé de 29 ans - Bubon

gauche qui s'est ouvert naturellement, ulceration calleuse, cercle calleux à la base de la membrane interne du prépuce, dartre vénérienne à la verge sur le canal de l'urètre.

Il a pris 190 cuillerées, mêmes tisanne, même ablutions, peu purgée.

Procès verbaux subséquents.

au 2.e Symptômes adoucis au 3.e mieux augmenté. au 4.e La dartre ne paroit qu'éteinte, au 5.e La cicatrice moins dure, mais la dartre subsiste quoique moins vive.

N.° 3. Nicolas Gourdon. agé de 26 ans

Bubon squirrheux chancre et poireaux près le frein.

251. cuillerées, nulles évacuations extraordinaires sueur et urine, cauterisé 2 fois; mêmes ablutions &c.

Resumé des Procès verbaux

au 2.e Les symptômes subsistent; au 3.e diminution; au 4.e bases aux poireaux du gland au 5.e symptômes disparus.

N.° 4. Joseph Robin, agé de 36 ans .. engorgem.t chancreux et calleux au prépuce; ~~a pris~~ il a pris 272. cuillerées

Le remede a porté aux évacuations au commencement, et à la fin surtout assés vivement les boissons et les ablutions Idem.

Résumé des Procès verbaux.

au 2.e Il est beaucoup mieux, au 3.e encore mieux, au 4.e Les symptômes sont disparus .f.

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque

~~174~~ n:º 56.